

AFFAIRE N° 35. - Contrat d'honoraires à passer avec le bureau d'études R. VITRY et J. C. MECHY pour divers travaux topographiques effectués dans la ville de Saint-Denis.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune de Saint-Denis a confié en Février 1970 au bureau d'études R. VITRY et J. C. MECHY, la réalisation de relevés topographiques dans divers quartiers de Saint-Denis pour un montant de 389 925 Frs.

Les travaux se décomposent comme suit :

- relevé école maternelle de la Source .....	183 785 Frs
- relevé terrain BARBIER (Bellepierre - rampes du Brûlé) .....	105 860 Frs
- lotissement simplifié à Montgaillard .....	33 000 Frs
- relevé terrain jouxtant l'école de Candide Anéma ....	67 280 Frs
	<hr/>
	389 925 Frs

Je vous demande, Mesdames et Messieurs d'approuver ces contrats.

La dépense est prévue au chapitre 903 - article 210 du budget communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Lu*  
Saint-Denis, le 28 Mai 1971  
Bon le lieu  
Le Secrétaire Général  
copie : Ch. Tréher  
Bon copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
M. P. Abouon